

M. Flynn: Vous ne nous donnez pas de chance. Vous prenez tout le temps.

M. Winch: Je parle maintenant du commentaire du ministre des Travaux publics. Nous déclarons d'abord qu'il ne doit pas s'attendre qu'un groupement ou un député approuve une autre restriction du temps accordé aux simples députés durant une session régulière de la Chambre des communes. Et d'ailleurs,—et j'en suis bien certain parce que je sais combien d'heures de travail le ministre des Travaux publics consacre à la préparation de toute déclaration,—tous les députés devraient avoir le temps et l'occasion d'étudier à fond tout ce qui figure au *Feuilleton*.

Par conséquent, monsieur l'Orateur, si nous étudions les différents aspects du problème, et si nous, les députés, sommes pour nous acquitter de nos devoirs d'une façon logique et raisonnable, il ne faudrait pas encore que les heures de séance de la Chambre soient prolongées. Je suis certain qu'après cet appel le ministre des Travaux publics retrouvera son bon jugement et retirera la motion.

M. Arnold Peters (Timiskaming): Monsieur l'Orateur...

Une voix: Répétition!

M. Martin (Timmins): Ne soyez pas impatient.

M. Peters: Monsieur l'Orateur, je rappelle à la Chambre le souci que le premier ministre a manifesté il y a quelques semaines, lorsqu'il a dit que l'opposition était peu nombreuse; franchement, je ne savais pas avant aujourd'hui combien elle était peu nombreuse. Nous avons évidemment perdu ce que nous considérons comme l'opposition officielle. Elle nous a abandonnés; elle a déserté le poste qu'elle est censée occuper traditionnellement. Je ne serais pas surpris aujourd'hui de la voir encore proposer un amendement semblable à celui qu'elle a présenté à la dernière session et demandant au gouvernement de changer de place avec elle, pour qu'elle gouverne, parce que le gouvernement dirige le pays tout comme elle le ferait. Le premier ministre a dit que l'opposition était formée d'un petit groupe et que, chaque fois que la chose serait possible, il faciliterait le travail de cette faible minorité. Il allait donner des droits à l'opposition; il allait protéger ces droits, car le gouvernement pourrait évidemment recourir aux tactiques propres à écraser l'opposition chaque fois qu'il le voudrait. Nous n'avons pas besoin de motion de clôture. Ces motions sont du même genre.

Je sais très bien quelle somme de travail les députés de la Chambre peuvent fournir. Si les autres députés font autant de travail que les cécéistes,—et je n'en doute pas un seul instant,—ils éprouveront beaucoup de difficulté à travailler en dehors des heures de séance afin de s'acquitter du travail qui, selon le ministre des Travaux publics, doit être fait dans l'intérêt de leur propre circonscription électorale. Ils devront alors trimer les dimanches et très tard dans la nuit.

Une voix: Reprenez votre siège.

M. Peters: Je n'ai pas l'intention de reprendre mon siège avant d'avoir dit tout ce que j'ai à dire, et je crois bien que cela ne ferait pas de tort à bon nombre d'entre nous de montrer un peu de courtoisie. Ça ne fait que deux mois que la session est commencée. Il est vrai que l'opposition, dans son ensemble, est peut-être peu efficace, mais c'est parce que certains députés de l'opposition ne veulent pas jouer convenablement leur rôle. Toutefois, les membres de notre groupe ont l'intention de s'acquitter de leur rôle. Je suis certain, du reste, que, dans les réunions des comités, les députés ministériels s'appliquent à critiquer, à examiner et à étudier des questions qu'ils ne connaissent pas beaucoup, parce qu'ils n'en sont qu'à leur première session. Il y a un bon nombre d'entre nous qui ne connaissent pas trop tous ces problèmes, mais je suis fort satisfait de voir l'intérêt que portent aux travaux du gouvernement le députés de l'arrière-plan du parti ministériel et de tous les autres partis.

Le gouvernement actuel va rester au pouvoir pour un certain nombre d'années. Donc, la présente session ne devrait pas être aussi courte que la dernière, alors que nous étions justifiés de nous mettre en campagne pour les élections. Nous n'avons pas cette excuse cette année, et si nous voulons toucher nos appointements chaque année, nous devons nous acquitter de notre tâche et lui donner toute l'attention qu'elle mérite.

On a parlé de la question de rentrer chez soi et on a dit qu'il y a des députés qui peuvent déjà se le permettre. C'est vrai que quelques-uns seront encore en mesure de le faire. Celui qui me représente maintenant dans la circonscription de Russell, que j'habite actuellement, pourra rentrer chez lui tous les soirs s'il le désire. Mais un grand nombre de députés qui pouvaient rentrer pendant les fins de semaines ne pourront plus le faire si on ne leur donne congé que le dimanche. Je puis signaler ici qu'il n'y a pas eu une seule mise aux voix, au cours de la présente session, à laquelle n'aient pas participé autant de membres de l'opposition, en tout et pour